

FAUT-IL CROIRE A TOUS LES MIRACLES ?



OUS trouvons dans le *Bulletin paroissial* de l'Immaculée-Conception une "consultation", empruntée au *Noël*, fort intéressante sur ce sujet.

On avait adressé au *Noël* les questions suivantes: *Est-on obligé de croire aux miracles de la très sainte Vierge et à ceux du Christ lui-même? Quelles sont, au juste, les obligations d'un chrétien, au sujet de la foi aux miracles?*

Voici les réponses ou solutions diverses, selon les différents cas, qu'a*données à ces questions M. l'abbé Duplessy, bien connu du public français par ses écrits d'apologétique populaire. Nous les reproduisons dans l'ordre par lui-même indiqué:

1. Nous sommes absolument obligés de croire que Dieu peut faire des miracles. Chaque être peut faire des choses qui, pour lui, sont naturelles, mais qui sont au-dessus du pouvoir des êtres inférieurs à lui. Ainsi, pour nous, parler et lire ne sont pas des miracles; mais si un animal prenait la parole, comme le fit l'ânesse de Balaam, ce serait un fait miraculeux. Nous faisons donc, nous autres, hommes, des choses que les animaux et les végétaux sont incapables de faire. Pourquoi? Parce que nous sommes d'une espèce supérieure à la leur. Or, on conviendra facilement que Dieu nous est bien autrement supérieur. Et, par conséquent, il y a nécessairement une foule de choses qu'il peut et que nous ne pouvons pas. Quand nous assistons à un de ces faits, nous disons: c'est un miracle.

2. Nous devons croire, de plus, que Dieu peut opérer des miracles, non pas seulement directement et par lui-même, mais encore, si cela lui plaît, par l'intermédiaire d'un ange ou d'un homme: celui-ci agit comme dépositaire du pouvoir divin.